

N°26.02.16

L'an deux mille vingt-six, vingt-sept,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du SIGV sous la présidence de Monsieur Philippe ARDHUIN.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Comité Syndical : 21 avril 2026

<i>Présents</i>	10
<i>Pouvoirs</i>	2
<i>Absents / Excusés</i>	0

MEMBRES PRESENTS : Philippe ARDHUIN, Amapola VENTRON, Mathieu PIETRI, Jean-Michel CASTAGNETTI, alexandra CHELU, Corinne LE MEUT, Roger-louis TROTIER, Pierre CAVATORTO, et Christian TANTI.

OBJET :
SUBVENTION AUX
COLLEGES-
EXERCICE 2026

MEMBRES POUVOIR : Stephan PIERRACCINI donne pouvoir à Mathieu PIETRI, Julien SIMIONE donne pouvoir à Corinne LEMEUT.

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical, d'une demande de :

- Madame la Principale du Collège François Mitterrand à Simiane-Collongue
- Madame la Principale du collège Marie Mauron à Cabriès
- Monsieur le Principal du collège Georges Brassens à Bouc Bel Air sollicitant une subvention pour l'aide au financement des voyages en faveur des élèves

*** Collège François Mitterrand à Simiane-Collongue**

Un voyage en Italie : 45 élèves 5e/4e

Un voyage en Allemagne : 26 élèves

***Collège Marie Mauron à Cabriès**

Un voyage en Angleterre : 15 élèves de 3^{ème}

Une visite du Glanum dans le cadre d'un projet lié à l'antiquité pour 2 classes : 60 élèves de 6eme

***Collège Georges Brassens à Bouc Bel Air**

Un séjour dans le Champsaur : 69 élèves de 6ème

Un séjour aux Orres : 51 élèves de la 6ème à la 3ème affiliés à l'Union Nationale du Sport Scolaire

Après examen des différentes demandes, Monsieur le Président propose le versement d'une subvention plafonnée à 1000 € par établissement.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 013-241300425-20260427-26_02_16-DE



LE COMITÉ SYNDICAL
Où l'exposé de Monsieur le Président
Après avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le versement des sommes indiquées par établissement soit :

- 1000 € au collège François Mitterrand à Simiane-Collongue
- 1000 € au collège Marie Mauron à Cabriès
- 1000 € au collège Georges Brassens à Bouc Bel Air

Dit que le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au Budget 2026 du Syndicat,

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le
Président, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :

Philippe ARDHUIN,
Président



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	26_02_16
Objet :	Subvention SIGV allouée aux collègues en 2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-27 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	013-241300425-20260427-26_02_16-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20260427-26_02_16-DE-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Délibération) Nom original : 26.02.16 Subvention aux collègues 2026.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20260427-26_02_16-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	535.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 avril 2026 à 16h07min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 avril 2026 à 16h11min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 avril 2026 à 16h14min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 avril 2026 à 16h15min05s	Reçu par le MI le 2026-04-28